



# AJS - ARC CLUB GARDEEN

N° Agrément FFTA 1383124

1096 Chemin de la Planquette

83130 LA GARDE

Tél : 06 11 63 64 34

Site : [acg83.com](http://acg83.com)

mail : [arcclubgardeen@gmail.com](mailto:arcclubgardeen@gmail.com)



## Année sportive 2023/2024

**Chers Amis Archers , Parents des Jeunes du Club et Futurs Archers ,**

Vous trouverez sur cette fiche tous les renseignements nécessaires à la pratique du Tir à l'Arc au sein de l'Arc Club Gardéen , section de l'AJS La Garde .

### **Le Club :**

Le Club pratique le tir sur cibles anglaises : distances jusqu'à 70 m en extérieur et 18 m en salle, et ce en loisir comme en haute compétition.

Deux cibles à 60 m (avec marquage tous les 5m) sont aussi disponibles pour le réglage du tir en campagne.

### **La licence & les cotisations :**

**Elle est obligatoire après les 2 séances d'essais**. Elle est valable du 1er sept au 30 sept. de l'année suivante . Son coût comprend les cotisations aux diverses instances telles que la Fédération (+ assurance + événements exceptionnels) , la Région , le Comité Départemental , et la cotisation club .

Différentes licences sont proposées, adaptées à la situation de chaque archer :

Prix de la cotisation pour la saison 2023-2024

- Licence permettant la compétition \_\_\_\_\_ 170,00 €
- Licence ouvrant droit à la pratique unique au sein du club \_\_\_\_\_ 160,00 €
- Licence sans pratique \_\_\_\_\_ 40,00 €
- Licence Jeune (poussin , benjamin , minime , Cadet , Junior) \_\_\_\_\_ 150,00 €
- Licence Découverte (à partir du 1er mars ,avec le prêt de l'arc) \_\_\_\_\_ 100,00 €

- prêt d'un arc d'initiation , pour la saison : \_\_\_\_\_ 50€
- prêt d'un arc de début de compétition **ou** location d'un kit d'arc complet, évolutif, pour un jeune compétiteur pour la période d'octobre à juin : \_\_\_\_\_ de 80€ à 120€ selon le cas

Les documents nécessaires à une 1ère inscription sont :

# le formulaire de création de licence ,

# 1 photo récente,

# le questionnaire de santé pour majeur ou mineur , rempli , à conserver par l'adhérent ,

# la cotisation (3 chèques max) .

Un règlement fractionné est possible, dans ce cas, joindre les **3 chèques** maximum lors de l'inscription, datés du jour de l'inscription, ils seront encaissés entre le 10 et le 15 des mois suivants .

Un KIT débutant peut être acheté dans un magasin spécialisé (nous consulter avant). Il sera composé d'une palette à cale, d'un carquois à poche avec 12 flèches et d'un protège bras.

***Le questionnaire de santé :***

Un questionnaire sera rempli sous la seule et entière responsabilité du sportif majeur ou mineur . Le certificat médical sera obligatoire si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions ( il attestera l'**absence de contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc** )

***L' Assurance :***

La cotisation FFTA intègre des garanties d'assurance de base pour 0,28 €

Si vous souhaitez adhérer à l'option complémentaire "accidents corporels", vous devez y souscrire individuellement.

Tous les renseignements concernant cette assurance se trouvent sur le site de la FFTA - rubrique : Adhésion et Assurance , ainsi que sur le document remis lors de l'inscription.

***L'Ecole de Tir à l'Arc :*** à partir de 8 ans (né après le 01/01/2014)

# Les poussins auront cours le mercredi matin de 10h à 12h (***sauf pendant les vacances scolaires***)

# Les débutants « jeunes » auront cours le mercredi de 14h à 16h (***sauf pendant les vacances scolaires***) .

# Les jeunes compétiteurs auront cours le mercredi de 16h à 18h , (ainsi que le samedi de 16h à 18h avec les adultes compétiteurs , s'ils le souhaitent)(***sauf pendant les vacances scolaires***) .

# Les "adultes débutants" seront accueillis le samedi de 14h à 16h (***sauf pendant les vacances scolaires***) , ainsi que le lundi de 14h à 16h (***sauf pendant les vacances scolaires***).

# Les adultes compétiteurs auront cours le samedi de 16h à 18h .

***Rentrée pour la saison 2023/2024***  
***le mercredi 06 sept 2023 , à partir de 10 h***  
***le samedi 09 sept 2023 , et le lundi 11 sept 2023***

***Les Compétitions :***

Les calendriers sont visibles sur les sites de la FFTA ([ffta.fr](http://ffta.fr)) , de la Région ([tirarcpaca.fr](http://tirarcpaca.fr)) ou du Comité Départemental ([cdarc83.com](http://cdarc83.com)) . Ils seront également affichés au Club .

Le club prendra à sa charge 5 compétitions , en salle et en extérieur, + le Var + le Régional Paca , ainsi que le France . Les compétitions des jeunes seront définies et suivies par les entraîneurs .

**Une tenue blanche ou la tenue de Club est obligatoire en compétition , avec chaussures de sport** (cf .règl FFTA). Seul le port de la tenue de club permettra le remboursement des compétitions .

***L' information et la Communication aux membres du Club :***

Outre les traditionnels tableaux d'affichage du Club , les informations du Club sont accessibles sur notre site "[acg83.com](http://acg83.com)" ou dans la partie privée réservée aux membres où nous vous invitons à vous inscrire . Vous recevrez par courriel des notes, avis, nouvelles du Comité Directeur concernant la vie du Club .

***Bonne saison sportive à tous ,***

***Le Comité directeur ,***

*Dominique STAINER , Jackie PERROT , Hervé MARPEAU , Patricia STAINER ,*

*Christopher HILL, Philippe LECLERC , Dominique MARTIN , Patrick BOUCHARD .*